

Actions

BULLETIN MUNICIPAL
AVRIL 2021 - N°17

COMMUNE **RESTIGNÉ**

**La Mairie,
au cœur
du village**



www.restigne.fr

SOMMAIRE

■ LA VIE MUNICIPALE P.4

EN BREF

- État-civil
- Nos Aînés à l'honneur
- Distribution de colis
- Distribution de masques
- Commémorations



■ AU MILIEU DU MAGAZINE, 4 PAGES MÉMO DÉTACHABLE

■ RESTIGNÉ COMMUNIQUE P.5

ACTUALITÉ P.5

- Église Saint-Martin
- La place de l'Église
- Éclairage public
- Bâtiment communaux : cantine scolaire
- Acquisition de la parcelle C 3239

URBANISME P.6

- Le PLU
- Mise à jour du PPRI
- La CCTOVAL
- Quelles démarches pour mes travaux ?

ENVIRONNEMENT P.8

- Site Natura 2000 :
complexe du Changeon et de la Roumer

BUDGET P.13

- Budget 2020 : l'impact Covid-19

DIVERS P.14

- Environnement : la Peupleraie
- Entretien des trottoirs et des végétaux privés
situés aux abords du domaine public
- Panneau Pocket

SCOLARITÉ P.15

- Une année scolaire pas comme les autres



■ RESTIGNÉ, SA DYNAMIQUE P.16 QUAND NOS ASSOCIATIONS REPRENDRONT VIE

■ RESTIGNÉ, SON TERROIR P.19 RECETTES ET PARTAGE

Bulletin gratuit. Parution : AVRIL 2021

- Directrice de la publication : Christine Hascoët, Maire de Restigné • Directrice de la rédaction : C. Hascoët
- Rédaction : J. Pichet, E. Bréant, G. Rosalie, B. Ballif, F. Moreau, L. Lugato, M. Moutte, M. Dubois C. Hascoët
- Ce numéro a été tiré à 1 000 exemplaires.
- Régie publicitaire : Sogepress - 02 47 20 40 00
- Maquette : Projectil - projectil@projectil-sogepress.fr
- Impression : Numériscann 37 - 02 47 37 53 54

Remerciements aux annonceurs et à tous
ceux qui contribuent à la mise en valeur
de la commune.

Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires
et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente
interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction
de la maquette de ce bulletin restent la propriété
du concepteur.



www.restigne.fr



02 47 97 32 08



contact@restigne.fr

Alban SAMOUR

21A avenue du général de Gaulle - 37140 Bourgueil
02 47 97 71 44

GrandOptical

RIEN N'EST TROP GRAND POUR VOUS

Examen de vue, adaptation lentilles souples
Femme, homme ou enfant

Lunettes de vue, de soleil, de sport

Lunettes en bois, créateur, grandes marques, forfait

Made in France ou Origine France

Du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 18h
Sans interruption

SARL GUILLEMOT

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

RAMONAGE - ISOLATION - VELUX AMÉNAGEMENT DE COMBLES



ZA BENAIS - RESTIGNÉ

06 60 04 58 56 - 02 47 97 67 66

www.guillemot-couverture-bourgueil.fr



**ARTISAN
PÂTISSIER CHOCOLATIER
GLACIER CONFISEUR**
JEAN-FRANÇOIS BREMAUD

PLACE DES HALLES
BOURGUEIL
02 47 97 72 11

Spécialité maison : La Galette Bourgueilloise®



Ouvert de 7h30 à 19h30 du mardi au samedi et de 7h30 à 13h le dimanche

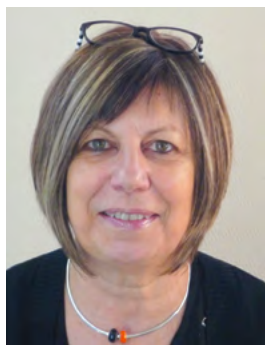
www.patisserie-bremaud.fr



Humbert

La vie des réseaux

www.entreprisehumbert.com



Christine Hascoët,
Maire

« Cette convivialité qui caractérise notre Village ! »

Chères Restignonnaises, Chers Restignols,
Le Printemps est là ! Les beaux jours arrivent et avec eux l'espoir de jours meilleurs. Nous souhaitons tous oublier très vite l'année 2020 qui marquera nos vies, une année entièrement dépendante du covid19, et espérons grâce aux vaccins un deuxième semestre 2021 plus joyeux et festif. Nous arriverons tous à nous faire vacciner, il nous faut juste un peu de patience ! Un grand bravo à la commission communication qui vous a concocté ce magazine dans des conditions particulières au vu de l'année passée ! Et un grand merci aux annonceurs pour leur contribution à la réalisation de cette édition.

Je souhaite avoir une pensée pour tous les Restignols qui nous ont quittés et assurer de mon soutien toutes les familles qui ont perdu un être cher, avec des conditions de deuil particulièrement difficiles et douloureuses.

Vous découvrirez dans ce magazine les travaux de l'année passée et ceux à venir avec principalement la réfection du bas-côté de la toiture nord de l'église qui devient urgente. Le déploiement de la fibre a débuté sur notre commune, particuliers et entreprises pourront fin d'année 2021, début 2022 s'abonner. La finalisation de notre PLU en janvier fut un travail de longue haleine principalement pour l'ancienne équipe, vraiment, je les remercie pour toutes ces heures passées.

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, le 15 mars dernier, vous m'avez renouvelé votre confiance et élu l'équipe municipale que je vous proposais. Je vous remercie de votre soutien qui me semble être la reconnaissance du travail accompli sous le précédent mandat par l'ancienne équipe dont je salue le dévouement et l'investissement. Notre action se poursuit avec une équipe renouvelée à 55%, volontairement paritaire, vos élus se sont mis immédiatement au travail, en gérant dans un premier temps la priorité sanitaire, mais aussi en engageant les actions du mandat.

Je pense aussi aux employés communaux qui ont été un véritable soutien dans ce moment de crise, ils ont su s'adapter, s'entraider et souvent dans l'urgence. Je n'oublie pas les pompiers, les gendarmes pour leur mobilisation et leur réactivité.

Je vous dis merci du fond du cœur.

Gardons à l'esprit que nous surmonterons cette crise par le vaccin, que nos aînés, durement touchés par l'isolement pourront tenir à nouveau dans leurs bras, enfants, petits enfants et que chacun d'entre nous reprendra le cours normal de sa vie remplie de petits bonheurs du quotidien, d'instantanés de partage qui nous manquent tant.

Bonne lecture

Christine HASCOËT



Le Conseil Municipal



Mme le Maire
et ses adjoints

En ce début de mandat, nous avons décidé de faire évoluer la ligne graphique de notre magazine municipal. Les objectifs de la Commission Communication restent toujours de vous faire découvrir à travers lui, la vie de notre commune, ses divers acteurs économiques qu'ils soient artisans commerçants, professionnels de santé. Sans oublier les associations, les acteurs de la vie scolaire, qui sont au cœur des activités de notre village. J'ai conscience de l'année difficile que vous venez de passer et je vous remercie tous sincèrement pour votre implication et vos efforts. Nous avons été privés de la richesse de notre vie communale, du bonheur d'être ensemble comme nous avons coutume de le faire par le passé et ça nous manque profondément.

LA VIE MUNICIPALE

En bref

État civil

En 2020, 10 bébés sont nés.

En février, Kaysson Fernandez, le 13, Lilian Périer Guittet, le 18.
En mars, Charlotte Loussouarn, le 12.
En avril, Elliott Lassalle, le 15. En mai, Vicky Guillemot, le 3, Ambre De Sa, le 6, Alexie Michel, le 7. Kamélya Lièvre, le 17. En août, Kisley Drouet, le 18,
En octobre, Faustin Juteau, le 26.

En 2020, se sont unis.

En juillet, Maria Fontes Da Silva et Bernard Gervais, le 4.
En septembre, Ophélie Maurice et Mickaël Longuet, le 5, Laure Petit et Arnaud Saudrais, le 26. En octobre, Pauline Faust et Mathieu Maurice, le 17.

En 2020, ils nous ont quittés.

En janvier, Daniel Evrard, le 23 ; En février, Alfrédina Muray, le 19. En mars, Agnès Delimoge, le 14. En avril, Liliane Nectoux, le 17. En mai, Thérèse Wulstecke, le 2, Robert Martineau, le 27.
En juillet, Charles De Buttafoco, le 14, Janine Heinemann, le 23.
En août, Noël Verneau, le 6, Joël Vallée, le 8. En septembre, Roger Courtin, le 13.
En octobre, Laurent Déquard, le 5, Denise Pépin, le 9, Jeanne-Marie Galbrun, le 10, Claude Loiseau, le 29. En novembre, Thérèse Caslot, le 10, Raymond Pimbert, le 21.
En décembre, Michèle Verger, le 14.



En souvenir de Joël Vallée

Nos Aînés à l'honneur Distribution de colis

En raison de la pandémie de Covid-19, le traditionnel repas offert aux aînés de la commune n'a pu avoir lieu. Il ne nous a pas été possible, cette année, de partager ce moment de convivialité où nous aimons tant nous réunir pour passer une douce journée remplie de joie et de bonne humeur. Toutefois, nous avons rencontré chacun et chacune d'entre vous à l'occasion de la distribution de colis et de chocolats et ce fut pour nous l'occasion de vous retrouver et de se souhaiter un repas des aînés 2021 plus festif.

Distribution de masques

Samedi 9 et lundi matin 11 mai 2020, la maire, Christine Hascoët, et une partie de son équipe municipale étaient rassemblés à la salle des Associations de la commune pour remettre à chaque Restignon en résidence principale (y compris les enfants à partir de la classe de CM2) les masques lavables grand public en tissu. Tout avait été mis en œuvre pour que cette distribution se réalise dans une ambiance conviviale et dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Pour les aînés et les personnes dans l'incapacité physique de se déplacer, les masques ont été remis directement dans leur boîte aux lettres.



Commémorations

Madame le Maire, Christine Hascoët a procédé aux commémorations officielles du 8 Mai 1945 et du 11 Novembre 1918 par un dépôt de gerbes sur les monuments de notre commune, accompagnée de porte-drapeaux, du Lieutenant Frédéric Richer, chef du centre d'incendie et de secours du Lane et

d'une délégation restreinte d'élus conformément à la situation actuelle de confinement. Après un moment de recueillement, le message honorant la mémoire de tous nos morts pour la France a été prononcé, soulignant leur courage, leur esprit de sacrifice, leur sens du devoir et leur engagement.

Les noms gravés sur les monuments aux morts, héroïques victimes de notre commune ont été nommés.

RESTIGNÉ COMMUNIQUE

Actualité

ÉGLISE SAINT-MARTIN

2^e phase des travaux

Dans le cadre de la poursuite des travaux de rénovation, le conseil municipal a approuvé, dans sa séance du 7 octobre dernier, l'inscription au budget communal 2021 du projet de restauration d'une partie de la toiture (charpente et couverture) de l'église St Martin. Cette deuxième phase de travaux consiste à restaurer et consolider la charpente du bas-côté nord et d'effectuer les travaux de couverture sur ce même bas-côté. Pour financer cette opération estimée à 200 000 euros, différentes subventions ont été sollicitées et un emprunt pourrait être contracté.

La place de l'Église - Éclairage public

Les travaux d'installation de l'éclairage public, place de l'Église, se sont déroulés courant septembre permettant désormais, à la nuit tombée, un meilleur éclairage et une mise en valeur nocturne de ce lieu remarquable de notre commune. L'investissement total est de 57 629 € TTC et les subventions obtenues du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) s'élèvent à 24 012 €.



Acquisition de la parcelle C 3239 (située en centre-bourg à côté de l'ancienne coopérative)

Suite à l'annulation de la procédure engagée visant à l'acquisition de la parcelle C 3239 conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2019, une nouvelle procédure de mise en vente a été engagée par les propriétaires. Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 4 juin 2020 de se porter à nouveau acquéreur ; cette acquisition a été finalement réalisée le 27 août 2020 pour un montant de 23 300 € frais de notaires inclus.



Éclairage

Le cèdre de nuit

Bâtiments communaux : cantine scolaire

Au cours de l'été et pendant les vacances de la Toussaint, le ravalement complet des façades Sud et Est du bâtiment abritant le restaurant scolaire a été réalisé. Ces travaux, dont le montant total s'est élevé à 24 939 € TTC, ont été financés par une subvention du Département pour 10 391 € et par la commune pour 14 548 €.



Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme sur le territoire communal. Il traduit de façon réglementaire le projet d'aménagement du territoire à travers, notamment un règlement écrit et des documents graphiques. Il fixe les règles applicables d'utilisation du sol et s'applique aux projets de constructions et d'aménagement.

Il est constitué de nombreux documents :

- Un rapport de présentation, qui contient un diagnostic et expose les choix effectués
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme
- Des orientations d'aménagement relatives à certains secteurs

- Un règlement et des documents graphiques, qui délimitent les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixent les règles générales.

Notre précédent PLU approuvé le 12/01/2005 n'était plus compatible avec les nouvelles orientations et directives nationales, c'est pourquoi une révision du document s'est imposée.

La commission communale en charge de cette révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), a travaillé pendant 2 ans à la définition de ce nouveau projet.

Approuvé le 19/10/2020, il est désormais applicable depuis le 20/12/2020.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez désormais consulter ces documents sur le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr. Cette consultation en ligne vous permet de connaître rapidement les règles d'urbanisme applicables à vos futurs projets.

Mise à jour du PPRI Val d'Authion

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation du Val d'Authion a été approuvé par le Préfet d'Indre-et-Loire le 21 juin 2002.

Une connaissance plus précise de la topologie de la vallée et des marques de crues des écoulements de la Loire ont permis d'actualiser les informations des zones inondables identifiées sur notre territoire.

La révision du PPRI a fait l'objet

d'une concertation avec les élus et la population des communes de Bourgueil, Chouzé-sur-Loire, Côteaux-sur-Loire, La Chapelle-sur-Loire, Restigné et Saint-Nicolas-de-Bourgueil et a donné naissance à un nouveau document approuvé le 9 juillet 2020.

Ce document, intégré à notre nouveau P.L.U., réglemente l'utilisation des sols, identifie les zones à risques et le degré d'aléa.

La Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

La Communauté de Communes, c'est 28 communes, 49 conseillers communautaires. Les principales compétences transférées des communes vers la Communauté de Communes concernent : le développement économique, l'enfance jeunesse, l'habitat et le logement, les services à la population, le tourisme, l'eau et l'assainissement, les ordures ménagères.

Le 16 juillet 2020, un Président et 7 Vices-Présidents ont été élus :

- Président : Xavier Dupont
- 1^{er} Vice-Présidente : Stéphanie Riocreux (services à la population)
- 2^e Vice-Président : Patrick Jarry (finances, communication, associations)
- 3^e Vice-Président : Benoît Baranger (environnement et biodiversité)
- 4^e Vice-Président : Thierry Eloi (petite enfance, enfance/jeunesse)
- 5^e Vice-Président : Benjamin Philippon (développement économique, tourisme)
- 6^e Vice-Président : Sébastien Berger (eau/assainissement, ordures ménagères)
- 7^e Vice-Président : Jean-Claude Gauthier (patrimoine, transports scolaires)

Pour Restigné, Christine Hascoët (titulaire) et Éric Bréant (suppléant) sont les délégués élus siégeant au conseil communautaire et prenant part aux décisions intercommunales.

Contact CCTOVAL :

Siège administratif
2 rue des Sablons - 37340 Cléré-les-Pins
02 47 24 06 32
contact@cctoival.fr
www.cctoival.fr

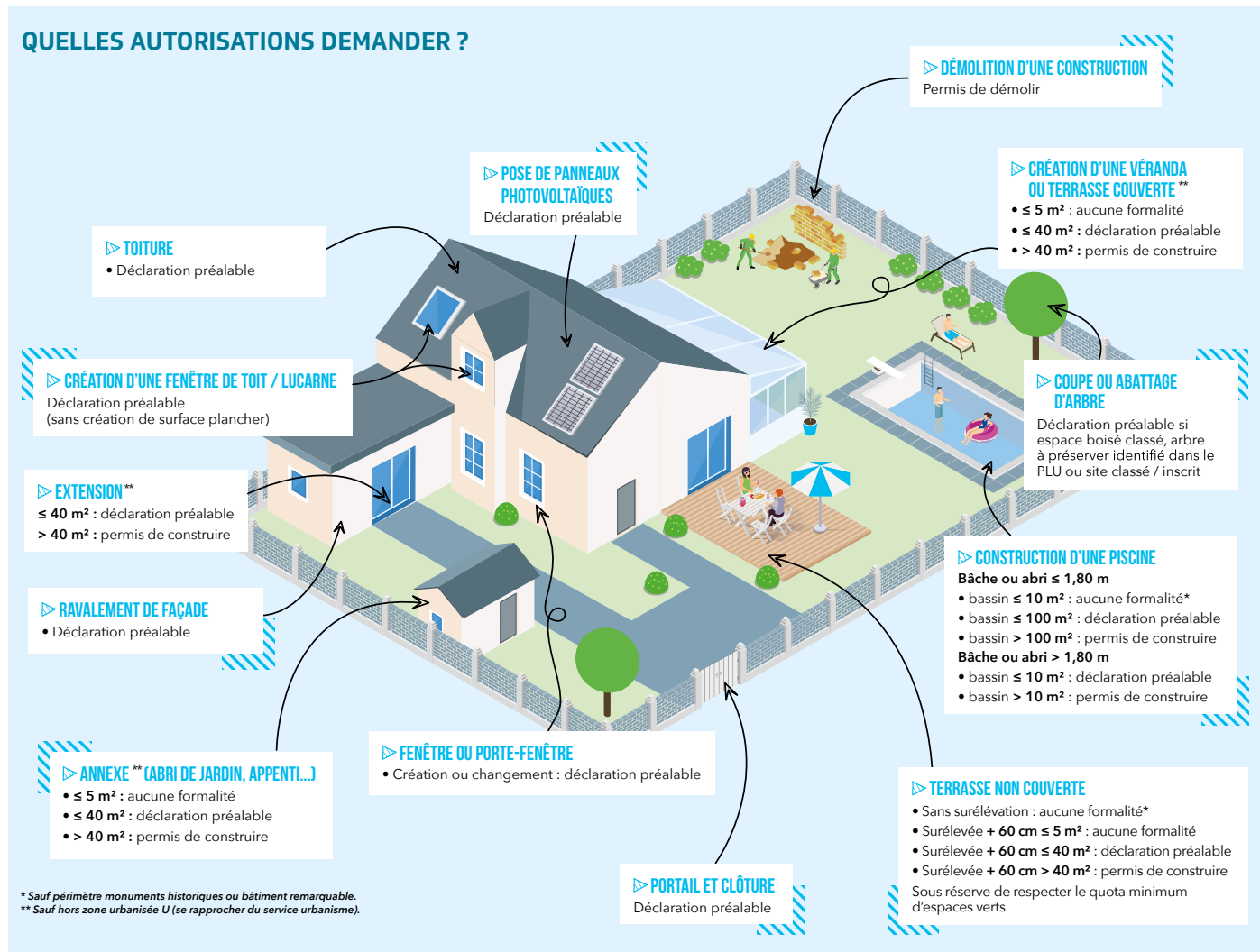
RESTIGNÉ, DYNAMIQUE

En 2020, c'est :

- 25 déclarations préalables
- 8 permis de construire
- 97 certificats d'urbanisme

Quelles démarches pour mes travaux ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

1. Se renseigner sur les règles applicables sur le terrain

- Au service urbanisme
- Par téléphone au 02 47 97 32 08
- Sur le site web de la ville : restigne.com (rubrique Urbanisme & Cadre de vie)

2. Retirer ou télécharger le dossier

- Au service urbanisme
- Sur service-public.fr (rubrique Logement / Autorisations d'urbanisme)

3. Déposer le dossier renseigné

- En mains propres au secrétariat de la mairie
- Par courrier : Mairie - Place de la Mairie - 37140 Restigné

4. Instruction de votre demande

Par le service urbanisme suivant le Code de l'Urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur.

5. Réponse

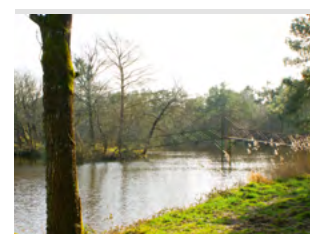
À compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable de travaux ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour le permis de construire d'une maison individuelle, un certificat d'urbanisme opérationnel ou un permis de démolir et de 3 mois pour tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés (ABF...). Dans certains cas, le recours à un architecte est obligatoire.

6. Afficher l'autorisation de travaux

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum et durant la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du premier jour d'affichage.

RENSEIGNEMENTS

Pays Loire nature
02 47 55 92 04



Site Natura 2000 Complexe du Changeon et de la Roumer

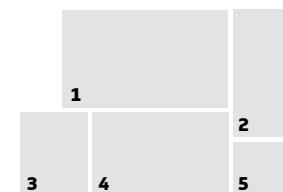
Le site Natura 2000 dénombre encore quelques landes à bruyères réparties en mosaïque principalement sur les secteurs sud des Landes Saint-Martin (Continvoir, Coteaux-sur-Loire, Restigné), les Landes de la Soubrossière (Langeais) et sur le plateau de Savigné au nord (Ambilou, Sonzay, Cléré-les-Pins, Souvigné, etc.). Ces landes sont des milieux devenus très rares aujourd'hui, du fait de l'abandon de leur entretien d'une part (boisement spontané progressif) et d'opération de plantations en résineux depuis le milieu du XX^e siècle. Ces espaces abritent une faune et une flore patrimoniales menacées. L'animation du site Natura 2000 vise entre autres à préserver les dernières landes présentes pour leur biodiversité singulière. C'est pourquoi le Parc Naturel Loire Anjou Touraine (PNR) et l'association Caudalis réalisent des actions d'information, de communication et de sensibilisation auprès des propriétaires et acteurs de ces milieux, dans la perspective de mener des actions de restauration et de sauvegarde. La commune de Restigné, propriétaire de terrains sur les Landes Saint-Martin a été contactée pour évoquer la préservation de la lande humide située au lieu-dit du Petit étang. Dans le cadre du contrat Natura 2000, un projet de

restauration de l'habitat du papillon Azuré des Mouillères et de la Gentiane des marais est à l'étude, en collaboration avec le PNR LAT (Parc Naturel Régional, Loire Anjou Touraine), l'ANEPE Caudalis (Association Naturaliste d'Etude et de Protection des Ecosystèmes) ainsi que l'ONF (Office National des Forêts). La gentiane, qui sert de logis au papillon pour la ponte, et le papillon sont rares et protégés. La plante pousse sur le site des Landes Saint Martin.

Sur ce site d'habitat pour la gentiane et le papillon, il y pousse aussi la bruyère ciliée et la présence de la Fauvette Pitchou n'est pas à exclure.

Le conseil municipal, en présence des responsables des sociétés de chasse invités, a reçu les représentants du PNR LAT et de l'ANEPE Caudalis qui ont présenté les différentes possibilités de restauration (débroussaillage, défrichage, coupe de bois) qui permettraient au papillon de se reproduire avec l'aide de la gentiane.

Le lieu favorable pour cette restauration est une lande humide, proche du petit étang où la Gentiane des marais est implantée. Actuellement le PNR LAT, l'ANEPE Caudalis et l'ONF préparent un dossier des travaux à réaliser, des moyens à mettre en œuvre, des coûts et des aides qui pourraient être allouées. ■



- 1** - Ajoncs, bruyère, gentiane
2 - Orchie des Bruyères **3** - Papillon Azurée des Mouillères
4 - La lande **5** - Petit Étang

RENSEIGNEMENTS

PNR
7 rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau
02 41 53 66 00

MÉMO

Les infos à conserver

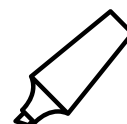


LA MAIRIE

Les bureaux de la Mairie sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, fermés le samedi.
Tél. 02 47 97 32 08 • Fax : 02 47 97 47 02
contact@restigne.fr • www.restigne.fr

Permanences du Maire et des adjoints :

- Christine Hascoët : le mardi de 11 h à 12 h.
- Eric Bréant : le mercredi de 11 h à 12 h.
- Monique Moutte : le jeudi de 11 h à 12 h.
- Alain Blanchemain : le vendredi de 11 h à 12 h.



INFOS SCOLAIRES

- **Écoles maternelle et primaire**
02 47 97 97 01
- **Cantine scolaire :**
02 47 97 35 16
- **Garderie périscolaire :**
02 47 95 36 62
- **Accueil Loisirs**
Sans Hébergement :
Coordinateur : M. Fournier
Communauté de Communes :
02 47 97 26 56
accueil de Bourgueil
02 47 97 25 14
accueil de Chouze sur Loire
02 47 95 03 74
accueil de Continvair
02 47 96 86 21
accueil de Restigné
02 47 34 03 81



INFORMATIONS UTILES

- **Relais Assistantes Maternelles**
28 rue Ronsard
37140 Bourgueil
02 47 97 95 20
- **Assad, aide à domicile, portage de repas**
30 rue du Commerce
37140 Bourgueil
02 47 97 73 45
- **Ssiad, service de soins infirmiers à domicile**
5 bis rue de l'Église
37140 Chouzé-sur-Loire
02 47 95 19 07
- **Aide à Domicile en Milieu Rural,**
06 59 66 45 03
- **Inter Travail Service**
14 avenue de Saint-Nicolas
37140 Bourgueil
02 47 98 23 23
- **Relais Cajou**
accueil de jour pour personnes ayant la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés : le mercredi,
4 rue Chaumeton à Bourgueil
02 47 25 91 16
- **Amicale des Sapeurs Pompiers :**
M. Rosalie 02 47 97 09 67



SERVICES MÉDICAUX

- **Urgence** 112
- **Samu** 15
- **Pompiers** 18
- **Police secours** 17
- **Gendarmerie de Bourgueil**
02 47 97 21 40
- **Cabinet Médical**
02 47 97 32 35
- **Médecins**
M. Lecrux, M. Lima,
Mme Bourgeois,
Mme Hahusseau
- **Cabinet d'infirmiers**
02 47 97 41 21
- **Pharmacie des Vignes**
02 47 97 32 25
- **Kinésithérapeute**
Ostéopathe
M. Bruneau,
02 47 97 66 03
- **Laboratoire d'analyses médicales**
02 47 97 95 95
- **Taxis transport médical**
Ambulance
Ambulance taxi
M. Laurent
02 47 97 33 00
- **Antenne de la ligue contre le cancer**
le 1^{er} mardi de chaque mois
de 9 h à 12 h à Bourgueil au
rez-de-chaussée de la halle.
Contact Comité de Tours
02 47 39 20 20



ESPACES DE LOISIRS

- Aire de camping cars : rue Basse
- Grand étang (pêche promenade et aire de pique nique)
- City stade près de l'école maternelle et deux balançoires



COMMERCE & À RES

Travaux de Terrassement
Avec mini pelle

Christophe PROUST
06 82 24 58 00
37140 RESTIGNE

**Terrassement, Assainissement,
Tout à l'égout, Aménagement cour,
Récupération eaux de pluie**

S.A.R.L.
CMT DUBOIS GUIGNON

Jérémy CARRÉ

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ISOLATION - PLACO
- ZINGUERIE
- RAMONAGE
- OSSATURE BOIS
- DÉSINSECTISATION

DEVIS GRATUIT

Port. 06 70 38 96 45 • Tél. 02 47 24 93 81

Siège Social : 44, route de Baume • 37340 Avrillé les Ponceaux
Atelier : 8, route de Lossay • 37140 Restigné
carre.monsigny.toitures@orange.fr

Siren : 504 232 117

ROBERT MARCEL

CAVE DES VINS DE BOURGUEIL
16 Rue des Chevaliers
37140 Restigné
Tel : 02.47.97.32.01

**CELLIER
DEGUSTATION & VENTE**

Vins AOP :
Bourgueil
Saint Nicolas de Bourgueil
Vins de Saumur
et du Val de Loire

Ouvert du mardi au samedi

De octobre à avril :
10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

De mai à septembre :
10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

www.robertetmarcel.com

L'alcool est dangereux pour la santé - A consommer avec modération

ecuries du VIGNOBLE

CENTRE EQUESTRE
COURS - STAGES - PENSION
Balades et randonnées
pour tous

Tous âges - Tous niveaux

06 80 91 98 30
ecuriesduvignoble37@gmail.com
Route de la Chapelle - Les Champs de "Porteau" - 37140 RESTIGNÉ

D'HOME RÉNOVATION

**Plâtrerie - Isolation
Combles - Salles de bain**

Dominique Rabasse

**02 47 97 49 53
06 23 48 07 70**

www.dhome-renovation.fr

ENTREPRISE QUALIFÉE
RGE
QUALIBAT

**Menuiseries extérieures
BOIS - PVC - ALU**

Fenêtres - Portes
Volets - Clôtures

Agencements intérieurs
Cuisines - Escaliers
Parquets - Placards

Damien Richer
Artisan Menuisier

**06 28 34 60 91
02 47 97 76 65**

SARL RICHER Damien - ZA de Benais / Restigné
richer.damien.sarl@gmail.com

Artisans
ARTIPOLE

& ARTISANAT TIGNÉ

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER
gratuitement votre bien immobilier ?**



Contactez :
Daniel SAMSON
Tél. 06 14 58 39 85
daniel.samson@safti.fr



Votre conseiller à Restigné

Roule ma pelle !

- ✓ Assainissement
- ✓ Terrassement
- ✓ Aménagements extérieurs
- ✓ Location de pelle à pneus avec chauffeur
- ✓ Tarière sur mini-pelle diamètre 200-400



EURL BESNARD Didier

2 chemin de la petite Chalopinière - 37140 Restigné
Tél. : 02 47 97 95 72 ou 06 83 55 44 44

**AMBULANCES - VSL - TAXIS
SARL LAURENT**



NOUVEAU : 3 taxis à Chouzé sur Loire
(Anciennement Monsieur Trote)

02 47 97 33 00

5, route de Bourgueil - 37140 RESTIGNE

**OSSANT
SÉBASTIEN
PAYSAGES**

**CRÉATION
ENTRETIEN DE JARDINS
ÉLAGAGE**

VISITEZ NOTRE PÉPINIÈRE - ZA DE BENAIS - 02 47 97 73 52
WWW.OSSANTSEBASTIENPAYSAGES.COM

MATÉRIEL MÉDICAL

giro pharm

LOCATION - VENTE - LIVRAISON À DOMICILE



Pharmacie des Vignes

Elisabeth SAVOIE
13 Grand'Rue - 37140 RESTIGNE
contact@phidesvignes.fr

Tél. : 02 47 97 32 25 - Fax : 02 47 97 45 67

ORTHOPÉDIE - CONTENTION VEINEUSE - INCONTINENCE

Futur Automobile
Vente véhicules neufs et occasions

**Agrément
Véhicule Electric**

**Mécanique - Carrosserie
Pare-brise - Carte grise**

**FUTUR
AUTOMOBILE**

7, route de Tours
37140 RESTIGNE
02 47 97 33 87

**ADAPTATION DE VÉHICULES
POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

www.futurautomobile.fr

RENAULT La vie, avec passion

RENAULT SPORT



RESTAURATION ET HÉBERGEMENTS

• Hôtel - Restaurant

Eric Lesvignes : 02 47 97 32 46

• Gîtes et Chambres d'hôtes :

Véronique Boisseau : 06 62 82 41 20

Line Brancher : 06 62 10 74 85

Émilien Boulfray : 06 11 12 31 88

Rémy Branlard : 02 47 97 34 53

Jean-Marc Breton : 02 47 97 31 64

Richard Breton : 06 27 02 56 69

Odile Courtin : 06 84 01 19 35

Jean-François Demont : 02 47 97 33 10

Françoise Dodier-Pantaloni : 09 52 40 28 97

John Dunkerley : 02 47 97 69 29



Jacky Girard : 02 47 97 35 73

Jacques Guessard : 02 47 97 32 92

Marc Galbrun : 02 47 97 33 49

Bruno Hubert : 02 47 93 90 34

Guillaume Juteau : 06 78 91 14 18

Gérard Lefief : 06 85 42 42 91

Marie-Christine Metry : 06 84 51 76 12

Elisabeth Nebout : 06 11 01 06 03

Christophe Perrin : 06 88 74 95 50

Jeannette Pichet : 06 20 53 69 25

Antoine Troncin : 02 47 95 37 83

MÉTIER DE BOUCHE

• Boulangerie-pâtisserie

Foulonneau :
02 18 07 13 37

• Cave Robert et Marcel :

02 47 97 32 01

• Poissonnerie ambulante

Claude Faust :
02 47 97 42 33

• Charcuterie artisanale

petite épicerie Berniche :
06 48 67 31 90



COMMERCE AMBULANTS

MARCHÉ : chaque mercredi
matin à l'arrière de la Mairie



COMMERÇANTS

• Tabac Presse :

Tabac presse
Eric Lesvignes, Loto,
point vert, crédit
agricole : 02 47 97 32 46

• Coiffure :

- Salons de coiffure :

Crystal'Coiffure : 02 47 97 41 48

- Coiffure à domicile :

Claudie : 06 63 91 96 75

Karine Devaut : 02 47 97 37 50

Christèle Hourrier-Bencak :

02 47 97 42 52



• Esthéticienne :

Isabelle Institut : 02 47 97 95 04

• Conseiller immobilier :

Saïti Daniel Samson : 06 14 58 39 85
danielsamson@saïtfr

• Automobile - Mécanique - Vente :

Mécanique ventes VN VO
Futur Automobile : 02 47 97 33 87



ARTISANS

• Paysagiste

Paysagiste Christophe Machet :
02 47 97 98 81

• Distillateur

Jean-Michel Joreau : 02 47 97 46 20

• Métiers du bâtiment :

- Maçon restaurateur tailleur de pierre

José Moreira : 02 47 97 46 24

- Eurl d'Home Rénovation

Dominique Rabasse : 02 47 97 49 53

- Charpentier couvreur

Christophe Appolinaire : 02 47 97 73 04

- Christian Devaud : 06 37 25 91 21

- Charpentier couvreur zingueur

CMT Dubois : 02 47 24 93 81

- Électricien Wesselec

Wesley Brancher : 07 60 59 27 41

- Artisan peintre COUL'OR

Mathieu Maurice : 06 07 54 47 74

- Plombier

Guillaume Juteau : 06 78 91 14 18

• Travaux publics :

- Didier Besnard - Roule ma pelle :
02 47 97 95 72

- Terrassement assainissement

Christophe Proust : 06 82 24 58 00.

• Dessinatrice en bâtiment :

Alexandra Caillonneau : 06 67 18 82 70

• Recrutement :

Talex Recrutement

Audrey Bernard : 06 89 65 55 96

• Internet :

SERVO - Quentin BEILLARD
07 86 43 49 39



VITICULTEURS

• Aubry et Fils : 02 47 97 33 21

• Hubert Audebert : 02 47 97 42 10

• Eric et Lucile Ballif : 02 47 97 39 18

• Laurent Bresson : 02 47 97 88 47

• Stéphane Breton : 02 47 97 31 35

• Pierre Breton : 02 47 97 30 41

• Famille Caslot : 02 47 97 46 32

• Cave Robert et Marcel : 02 47 97 32 01

• Frédéric Richer : 02 47 97 40 91

• Armel Delanoue : 02 47 97 33 48

• Samuel Demont : 02 47 97 33 10

• Nicolas Demont : 02 47 97 37 20

• Serge et Mickaël Dubois : 02 47 97 31 60

• Denis Dufeu : 02 47 97 95 61

• Roland et Philippe Fleury : 02 47 97 32 19

• Marc Galbrun : 02 47 97 33 49

• Philippe Galbrun : 02 47 97 46 01

• EARL Guessard : 02 47 97 32 92

• Arnaud Houx : 02 47 97 30 95

• Jérôme Houx : 02 47 97 30 98

• Anthony Houx : 02 47 97 38 51

• Thierry Houx : 02 47 97 38 43

• Jean-François Mabileau : 02 47 97 36 29

• Alain Machet : 02 47 97 31 94

• Benjamin Moreau : 02 47 97 31 93

• James Petit : 02 47 97 30 13

• Jean-Marc et Thomas Pichet : 02 47 97 33 18

• Aurélien Révillot : 06 71 59 43 56

• Martel Samson : 02 47 97 37 : 07

• Fabrice Samson : 02 47 97 49 48

• Eric et Patrick Vallée : 02 47 97 32 97

• Jean- Dominique Videgrain : 02 47 97 31 25



Budget 2020

LES DÉPENSES

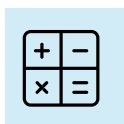
1 395 013 €

Charges



Charges de gestion courante	140 814 €
Charges générales	225 779 €
Charges de personnel	275 677 €

Dépenses diverses



Remboursement d'emprunts	59 637 €
Dépenses exceptionnelles	2 135 €
Investissements	192 517 €

Dépenses incompressibles



Ecriture comptable	0 €
Résultat N-1	113 976 €
Restes à réaliser	37 289 €
Amortissement - provisions	14 193 €
Résultat	332 996 €

LES RECETTES

1 395 013 €

Recettes diverses



Impôts et taxes	563 200 €
Dotations subv fonctionnement	212 190 €

Recettes et gestion



Pdt de gestion courante	79 172 €
Résultat antérieur	363 655 €
Recettes exceptionnelles	1 158 €
Amortissement - provisions	14 193 €
Subventions d'investissement	160 755 €

Emprunts et divers



Emprunt et cautionnement	690 €
Restes à recevoir	0 €
Ecriture comptable	0 €
Opération d'ordre	0 €

Répartition des dépenses d'investissement 2021

DÉPENSES	RÉALISATIONS 2020	RAR 2020	PRÉVISIONS 2021
Mairie	7 049 €		15 000 €
Bâtiments scolaires	30 134 €	721 €	2 500 €
Voirie et chemins	49 695 €	4 008 €	46 000 €
Acquisition de matériel	3 968 €	4 670 €	39 000 €
Cimetière Eglise			255 500 €
Eclairage public	42 494 €	18 380 €	3 800 €
Plan Local d'Urbanisme	5 838 €	4 910 €	
Salle des Fêtes			
Aménagement Grand Rue Place des Tilleuls	29 482 €	3 600 €	
Réseau pluvial			12 000 €
Réserve foncière	23 300 €		
Logements communaux			10 000 €
Protection incendie			17 000 €
Local Services Techniques			20 000 €
Espaces verts - forêt	557 €		16 000 €
TOTAL	192 517 €	37 289 €	436 800 €

L'impact Covid-19

- Produits d'entretien : 3 058 €
- Masques chirurgicaux + gel : 2 247 €
- Masques grand public : 3 510 €

ENVIRONNEMENT

La peupleraie

Sur le territoire de la commune, il existe des sols qui se prêtent à la culture de la vigne, d'autres pour les céréales mais il y a aussi des zones humides.

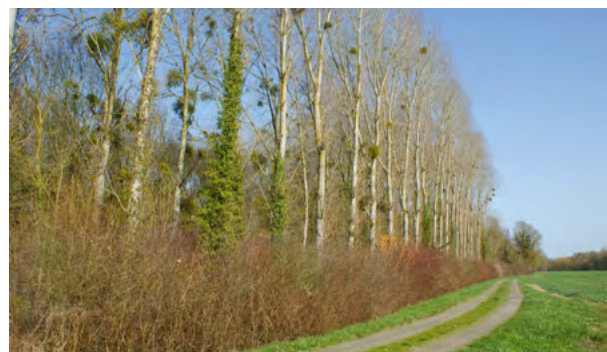
Sur ces endroits souvent marécageux, le peuplier trouve tous les éléments pour assurer une croissance rapide (entre 20 et 30 ans).

Les peupliers sont plantés en linéaire avec un espacement d'environ 7 m et en quinconce lorsqu'il y a plusieurs lignes de culture. Ils se remarquent par leur haute taille : de 5 m premières années, ils peuvent atteindre 40 m.

Dans un contexte où les enjeux économiques, paysagers et environnementaux sont importants, la populiculture a toute sa place.

Le peuplier fournit un matériau écologique qui permet de nombreux usages : le tronc sert à la fabrication des emballages légers pour produits alimentaires : boîtes pour les fromages, barquettes pour les légumes... tandis que les branches peuvent être utilisées pour des panneaux d'aggloméré ou la pâte à papier.

La commune de Restigné possède une peupleraie située au lieu dit : les Communs. Le bois a été vendu par adjudication sous le couvert de l'ONF puis exploité prochainement. Un investissement de 14 000 € dans une nouvelle plantation est inscrit au budget communal 2021.



ARRÊTÉ MUNICIPAL 2018/19

Entretien des trottoirs et des végétaux privés situés aux abords du domaine public

L'arrêté municipal 2018/19, applicable sur l'ensemble du territoire communal, définit quelques règles simples du bien vivre ensemble.

Chacun d'entre nous, propriétaire ou locataire, devons assurer l'entretien des végétaux présents sur notre espace privé ; à ce titre, les haies plantées à l'aplomb du domaine public ne doivent pas dépasser une hauteur de 2 mètres voire être inférieures à 2 mètres si les conditions de sécurité routière le nécessitent. Ces mêmes haies ne doivent pas, de par leur largeur, empiéter sur le domaine public.

De même, en toute saison, nous devons veiller à ce que les trot-

toirs et abords de nos habitats soient entretenus, désherbés (utilisation de produits phytosanitaires interdite) et à ce que les eaux pluviales puissent correctement s'écouler.

Par ailleurs, il est rappelé qu'il est FORMELLEMENT INTERDIT d'abandonner déchets et encombrants sur l'espace public.

Enfin nous remercions les propriétaires de chien(s) de s'assurer que les déjections de leur(s) ami(s) à 4 pattes n'entravent pas la bonne circulation des piétons. Ces actions individuelles simples offrent à tous un environnement plus agréable mais aussi plus sécuritaire et concourent à améliorer notre qualité de vie.

Panneau Pocket

La mairie vous propose l'application gratuite « Panneau Pocket » ; simple et rapide, cette application vous permet de recevoir sur smartphones et tablettes des informations concernant votre commune. Tranquillement installés chez vous, en vacances ou en déplacement vous restez connecté à l'actualité de votre commune.

Seulement quelques secondes suffisent pour installer « Panneau Pocket » et mettre en favoris une ou plusieurs communes adhérentes. Alors à vos smartphones...

LA MAIRIE

VOUS INFORME ET VOUS ALERTE AVEC PANNEAUPOCKET

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



Masqués, mais rieurs et épanouis.

Année 2019/2020

Une année scolaire pas comme les autres

L'année 2019/2020 avait été placée sous le signe de la culture. Les classes de primaire ont pu aller à l'opéra pour découvrir le lieu et ses activités. Cette sortie, programmée très tôt dans l'année scolaire a pu se dérouler. Les classes de CE ont pu se rendre aux musées Joseph Denais et Jules Desbois pour appréhender « le cabinet de curiosité du XVII^e » et la sculpture.

Ensuite, l'année a basculé. Alors que toutes les classes s'apprêtaient à célébrer le Carnaval le 14 mars 2020, l'école a été fermée. Celle-ci est néanmoins restée ouverte pendant toute la période scolaire pour l'accueil des enfants des professions prioritaires ; notamment pour les enfants de soignants.

Malgré ce contexte inédit, les enfants ont continué à apprendre sans se rendre dans leur établissement scolaire. Pour cela, leurs parents sont devenus leurs professeurs et leurs enseignants, les « formatrices » des parents et les pourvoyeuses d'exercices adaptés. Parallèlement, des classes virtuelles ont été proposées aux élèves de CP, CE1 et CE2. Loin de l'efficacité des temps d'apprentissage en présentiel, celles-ci ont permis de garder un contact avec les enfants. Le simple fait de voir leurs camarades et leur enseignante a permis à certains de garder la motivation indispensable aux apprentissages.

Enfin, le mois de mai a vu le retour progressif des enfants volontaires ; d'abord, avec un protocole sanitaire très strict selon lequel, les enfants devaient se laver les mains huit fois par jour et respecter une distanciation sociale

d'un mètre. Cette dernière contrainte ne nous permettait pas d'accueillir tous les enfants. À cette période, chaque classe était isolée l'une de l'autre.

Au mois de juin, le retour de tous les enfants est devenu obligatoire et le respect de la distanciation sociale entre enfants abolie. Toutefois, la sectorisation des classes était maintenue. L'année scolaire s'est ainsi terminée, sans problème sanitaire.

Après les vacances d'été, le protocole a été de nouveau assoupli et les élèves des différentes classes ont pu se retrouver. Il existe cependant encore une séparation entre les classes de maternelle et de primaire. D'autre part, les accompagnateurs des élèves de maternelle ne peuvent pas pénétrer dans les locaux.

Depuis novembre dernier, tous les enfants de primaire portent un masque. D'une adaptabilité remarquable, les élèves se sont pliés à l'inconfort quotidien sans se plaindre. Tous rêvent cependant de les quitter à jamais et sont pleinement satisfaits des séances de sport extérieures qui se pratiquent sans masque.

Souhaitant offrir une année la plus riche possible malgré le contexte, les enseignantes ont privilégié des interventions au sein de l'école ou des sorties en plein air. Ainsi, toute l'école s'intéresse à la bio-diversité. La LPO, le CPIE et le PNR sont les partenaires incontournables de ces projets.

Gageons que la crise sanitaire se termine bientôt pour que l'école retrouve ses moments de convivialité aujourd'hui regrettés que sont le Carnaval et la fête de l'école. ■

L'info en +

Arbre
Association
des parents
d'élèves

02 47 95 02 07

8425

C'est le nombre
de repas servis
à la cantine scolaire
en 2020

RESTIGNÉ, SA DYNAMIQUE

Quand nos associations reprendront vie

L'info en +

21

**C'est le nombre
d'associations
que compte la
commune.**

BOULE DE FORT

Les Amis du Breton

Cette association est un cercle privé qui anime le jeu de Boules de fort, elle organise des tournois tout au long de l'année. ■

RENSEIGNEMENTS

Stéphane Le Cocquen

02 47 97 45 25 ou 07 68 08 56 65



ÉQUITATION

Les Amis des Écuries du Vignoble



Ils organisent avec le Centre équestre « les Ecuries du Vignoble » différentes manifestations équestres ainsi que des cours et des balades à cheval ou à poney. ■

RENSEIGNEMENTS

Nolwenn Gourmelon

06 98 59 35 88

INTERGÉNÉRATIONNEL

Les Mamies Lecture



Cette association a pour but de donner aux enfants le goût de lire, de favoriser le lien intergénérationnel et de leur proposer des activités ludiques et créatives. Passer un moment agréable de détente. ■

RENSEIGNEMENTS

Michèle Leroux

02 47 93 91 32 ou 06 83 02 09 69



Gymnastique volontaire

Pour ceux qui aiment pratiquer ensemble le sport : de la Gym douce à la Gym énergie, en passant par la Gym tonique, il y en a pour tous les goûts !

RENSEIGNEMENTS

Isabelle Nizou

02 47 97 45 47

JUMELAGE

Le Comité de Jumelage Restigné/Jandrain-Jandrenouille

Pour des raisons sanitaires, la paella et le voyage prévu chez nos jumelés belges sont reportés en 2022. Si vous souhaitez partager de bons moments d'échanges et de convivialité avec les correspondants belges, venez nous rejoindre ! ■

RENSEIGNEMENTS

Nathalie Vallée
02 47 96 90 54



LOISIRS

Comité des fêtes



Juillet 2019

Notre comité des fêtes, toujours aussi dynamique, vous donne rendez-vous (si le contexte sanitaire le permet) le 24 juillet pour Restigné en Fête et le 13 novembre pour la Saint Brice. La Municipalité remercie sincèrement les membres du Comité des Fêtes pour leur en-

gagement et leur implication dans la vie du village. ■

RENSEIGNEMENTS

Sophie Legoff
02 47 97 77 14

DANSE

Le Pas de Danse

Si vous aimez danser, venez rejoindre cette association qui vous proposera, dans une ambiance conviviale et décontractée, des cours adaptés à votre niveau. ■

RENSEIGNEMENTS

Patrick Hamel
02 47 97 42 38
lepasdedanse@gmail.com



LES AUTRES ASSOS

La Grappe d'Or

Chaque jeudi, nos aînés se réunissent de 14 h 30 à 18 h à la salle des Associations pour partager des jeux de société et un goûter.

Contact : Roger Dequard
02 47 95 36 67

La Cabane Rose

Cette association propose des activités en relation avec les ânes : soins, balades, méditation...

Contact :
Madeleine Boisseau
06 62 82 41 20
www.lacabanerose.fr

Amicale des Chasseurs

Un plan de chasse est attribué chaque année en fonction des comptages préalablement effectués par la Fédération Départementale ; des battues sont organisées pour la destruction des nuisibles.

Contact : Gérard Nicier
02 47 97 36 50

Association Chasse de Bel Air

Un plan de chasse est attribué chaque année en fonction des comptages préalablement effectués par la Fédération Départementale ; des battues sont organisées pour la destruction des nuisibles.

Contact :
Jean-François Demont
09 80 74 91 00

Le Club des Loisirs de L'Esprit

Ce club vous invite à venir découvrir des parties de Scrabble Duplicate. Rendez-vous tous les lundis à 20 h salle des Associations de Restigné.

Contact : Patricia Brenon
02 47 97 42 45

Le Club de Dégustation

Retrouvez toutes les informations sur : <http://club.degustation.free.fr>

Contact : Frédéric Roche
02 47 97 33 51

LES AUTRES ASSOS

La Maison du Terroir :

Cette association organise des visites du patrimoine.

Contact : Monique Galbrun
02 47 97 33 24

L'Amicale de Pêche :

Venez profiter des joies de la pêche au Grand Etang dans un cadre agréable et verdoyant. Brochets, black bass, gardons, carpes, tanches, gougeons, feront le plaisir des pêcheurs chevronnés et débutants. Cartes à vendre sur place.

Contact : Hervé Raimbault
02 47 97 39 36

L'ARBRE

Association des parents d'élèves

Contact : Nicolas Mauricet
02 47 95 02 07

L'Avenir Musical :

Contact : Guillaume Lemeur
02 47 97 01 58

Association de Qi Gong :

Le Qi Gong est une technique très douce qui permet de canaliser les énergies pour regagner vitalité, souplesse où recouvrer la santé. Cette discipline peut être pratiquée quelque soit l'âge et la condition physique.

Contact : Claudine Izabelle
07 67 15 01 78 email : Claudine.izabelle@free.fr

Tutti

école de musique

Vous avez l'âme musicale et souhaitez apprendre la pratique d'un instrument, n'hésitez plus et contacter l'association TUTTI

Contact : Marion Robineau
06 77 53 24 72.



SÉCURITÉ

Les sapeurs-pompiers du Lane

Le Centre de Secours et d'Intervention du Lane est composé de 22 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui sont intervenus 166 fois et de 2 infirmières qui ont effectué 69 interventions ; 10 Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) encadrés par 8 animateurs SPV et un préparateur physique bénévole préparent la relève. Une recrue au 1^{er} janvier 2021 : Raphaël Galbrun (JSP qui devient actif) et deux sapeurs-pompiers ont terminé leurs activités après plus de 20 ans à nos côtés : Cédric Laurent, caporal, de 1995 à 2019 et Bernard Gervais, adjudant, de 1994 à 2020. Deux anciens sapeurs-pompiers nous ont quittés : Claude Loiseau, 81 ans, sapeur 2^e classe, pompier à Restigné de 1966 à 1994 et Joël Vallée, 78 ans, sous-lieutenant, pompier à Restigné de 1970 à 1999.

Le centre est équipé : Camion Citerne Rural Léger (CCRL), Véhicule Tous Usages (VTU, Véhicule Léger (VL)

Pendant cette période perturbée les activités organisées par l'Amicale n'ont pu avoir lieu. Cependant, en respectant des consignes rigoureuses, les sapeurs-pompiers ont continué à se former, à manœuvrer pour maintenir leurs compétences. Ils ont eu 456 heures de formation.

Pour la protection de tous, nous avons déposé les calendriers dans vos boîtes aux lettres et vous avez été nombreux à nous soutenir par vos dons. MERCI pour ce geste qui constitue, pour nous, une reconnaissance. Tous les sapeurs-pompiers du centre du Lane vous souhaitent de passer une belle année 2021. ■

Le Centre du Lane recrute

Vous souhaitez des informations pour devenir sapeur-pompier volontaire (jusque 55 ans) ou jeune sapeur-pompier (entre 11 et 16 ans), présentez-vous le vendredi soir à partir de 19h au Centre de Secours du Lane, 12 rue des Chevaliers à Restigné. Il y aura un sapeur-pompier pour vous accueillir et vous renseigner.

CONTACTS

Chef de centre, Lieutenant Frédéric Richer
Président Amicale, Adjudant Gilles Rosalie

HOMMAGE

Joël a été chef de centre de Restigné de 1983 à 1995. Il a participé au projet de construction de la caserne en 1994 et a œuvré pour le regroupement des centres de premières interventions de Restigné et de La Chapelle-sur-Loire, en 1995. C'est au centre du Lane qu'il a poursuivi ses fonctions jusqu'en 1999, année de son départ à la retraite de sapeur-pompier. Il participait activement aux différentes activités de l'Amicale.



RESTIGNÉ, SON TERROIR

RECETTES ET PARTAGE

Feuilles de brick au chèvre au confit de vin de Bourgueil

Ingrédients :

- 1 sachet de feuilles de brick
- 1 chèvre frais
- 1 œuf
- 2 cuillères à soupe de confit de vin de Bourgueil
- noix concassées
- beurre
- sel
- poivre



Préparation :

- Dans un saladier, émiettez le chèvre, ajoutez les noix concassées, l'œuf légèrement battu et le confit de vin. Salez, poivrez. Mélangez jusqu'à obtention d'une préparation quasi homogène. Beurrez une feuille de brick puis coupez-la en deux. Repliez la partie ronde afin d'obtenir une bande de pâte d'environ 7 cm de large.
 - Préchauffez votre four à 180 ° C
 - Placez une cuillère à café de préparation au fromage dans un coin de la bande et repliez plusieurs fois sur elle-même pour former un triangle puis coincez la feuille de brick dans un pli pour éviter qu'elle ne s'ouvre pendant la cuisson. Répétez l'opération avec toutes les feuilles de brick puis placez le tout sur la grille de votre four, pliez en dessous.
- Enfourez 20 minutes. Au bout de 10 minutes de cuisson, retournez vos triangles et poursuivez la cuisson normalement. Bonne dégustation ! ■

Confit de vin de Bourgueil

Ingrédients :

- 75 cl de vin de Bourgueil
- 1 pincée de cannelle
- 1 zeste d'orange
- 500 g de sucre gélifiant

Préparation :

- Faites bouillir votre vin puis ajouter 1 pincée de cannelle et le zeste d'une orange.
- Laissez infuser 5 minutes et ajouter 500 g de sucre gélifiant.
- Faites frémir quelques minutes et versez bouillant en pot.

2 RECETTES D'HYPOCRAS

Recette de l'Hypocras :

Ingrédients :

- 1 litre de vin • 100 g de miel • 30 g de cannelle en bâtons • 60 g de gingembre frais • 10 clous de girofle • 10 gousses de cardamome

Préparation :

- Verser le vin et le miel (100 g selon son goût sucré) dans un récipient.
- Broyer les épices et les mettre dans une toile que l'on noue.
- Mettre la toile contenant les épices dans le breuvage et recouvrir.
- Laisser macérer au moins pendant 4 heures à feu très doux.
- Retirer la toile contenant les épices (filtrer avant consommation).

Recette d'Hypocras :

Ingrédients :

- 1 litre de vin • 250 grammes de sucre ou miel
- 10 grammes de cannelle en bâton • 10 g de gingembre entier • 4 clous de girofle • 5 graines de cardamome • 2 cuillères à soupe d'eau de rose

Préparation :

- Broyer au mortier/pilon les épices. Les mettre dans un petit sachet en lin.
- Faire tiédir le vin et lui ajouter sucre (ou miel) et l'eau de rose.
- Ajouter le sachet d'épices dans le vin et laisser reposer toute la nuit.
- Le lendemain filtrer le vin après avoir retiré le sachet d'épices.
- Le mettre en bouteille et le consommer quelques jours après.

A BOIRE

Avez-vous déjà entendu parler du vin d'Hypocras ?

L'hypocras est une ancienne boisson connue dans toute l'Europe médiévale. En France, en Espagne, les occitans et catalans sont friands du célèbre « pimen » (ou piment), ce vin miellé mélangé d'épices du nom latin Pigmentum (aromate ou épice). Puis le nom de « pimen » laisse définitivement la place à hypocras. Pourquoi ?

Bien qu'une corrélation avec le médecin grec Hippocrate soit souvent avancée, rien n'établit qu'il soit l'inventeur du breuvage. Deux théories sont avancées.

La première est née de l'œuvre du médecin catalan, Arnaud de Villeneuve qui en 1307 dans son écrit « Régiment de Sanitat » (Règles de santé) cite à la fois le nom d'Hippocrate (dont le nom catalan s'écrit hipocràs) et donne par ailleurs la recette d'un pimen. Une habile opération marketing ensuite menée par un épicier qui rebaptisa ce pimen en Hypocras et confirmant les bienfaits diététiques du vin épicé, scella définitivement le nom de l'elixir. La deuxième hypothèse fait référence à un ustensile appelé « la manche d'Hippocrate » utilisée par les apothicaires pour filtrer les épices, étape indispensable à la fabrication des vins miellés. Quoiqu'il en soit, la conservation

du vin au moyen âge était médiocre ; l'idée d'ajouter du miel et des épices permettait de conserver voire d'en améliorer le goût pour les crus de moindre qualité. Un vin dont la conservation était optimisée voyait son prix s'élever ce qui était au moyen âge une façon de s'enrichir.

Le vin, le sucre et les épices constituent la base de l'hypocras. Au Moyen-Âge, le sucre est considéré comme un produit de luxe, classé parmi les épices aux vertues médicinales ; aussi, l'hypocras au sucre était réservé aux plus aisés, celui confectionné au miel était destiné au peuple. Au XVI^e siècle on commence à utiliser également le vin blanc comme base de l'hypocras.

Pour les épices, la cannelle et le gingembre restent les incontournables mais le clou de girofle et la noix de muscade sont parfois ajoutés. Puis pour des saveurs plus exotiques, viendront s'ajouter la cardamome, la coriandre, l'eau de rose et le musc ; les baies et les fruits viendront enrichir cet élixir. Tombé dans l'oubli au XIX^e siècle au profit des alcools distillés tels que le cognac ou l'armagnac il ressuscite auprès de certains producteurs pour qui il n'aura pas échappé le retour d'un intérêt culturel certain pour l'époque médiévale. ■

Prestation
Charlot



- Filtration
- Mises en bouteilles
- Etiquetage et conditionnement à la propriété
- Distributeur bouchons Bourrassé

Parc d'Activités de Benais-Restigné - 37140 BENAIS
Tél. 02 47 97 47 97 contact@prestation-charlot.com

SARL TREGRET

Chauffage - Salle de bains - Dépannage



Spécialiste économie d'énergie

- Pompes à chaleur
- Chaudières et Poêles à granulés
- Chaudières gaz

Depuis
1972

ZA de Benais - 37140 Benais
02 47 970 970
www.sarltregret.com

#DÉFENDRE L'EAU



2, route de Reugny - 37380 MONNAIE
Tél. 02 44 71 05 50 | Dépannage 24h/24 7j/7 02 44 71 05 58



ZULIANI

MACONNERIE - TAILLE DE PIERRE
RAVALEMENT DE FACADE

Neuf et rénovation

1 rue du Frêne - 37140 BENAIS
Tél. 02 47 98 04 11
zuliani-entreprise@orange.fr



HYPER U Bourgueil

UNE EQUIPE
À VOTRE SERVICE
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h



02 47 97 82 14

78 %

des Français préfèrent
leur magazine municipal
pour l'information locale

Source : Baromètre de la communication locale 5^e édition

Pour devenir annonceur, contactez-nous

02 47 20 40 00



32 rue Eugène Durand - 37000 Tours

projectil-sogepress.fr

#17
Actions

BULLETIN
MUNICIPAL
AVRIL 2021

COMMUNE RESTIGNÉ

**La Mairie,
au cœur
du village**



www.restigne.fr